



Rapport sur les émissions de gaz à effet de serre

Entreprise	Snetor
Secteur	Plastique
Année	2021
Siège	France
Mode de contrôle	Opérationnel



Félicitations pour l'évaluation de votre empreinte carbone complète avec carbometrix ! Vous êtes maintenant une entreprise consciente du climat.

Le calcul et la compréhension des émissions de gaz à effet de serre générées directement et indirectement par votre activité constituent la première étape pour engager votre entreprise dans l'atténuation du changement climatique.

Dans ce rapport, vous trouverez vos résultats, comment vous vous comparez avec vos pairs, la ventilation de vos émissions de gaz à effet de serre et des scénarios d'impact personnalisés de décarbonation, qui ont été soigneusement préparés par nos analystes carbone.

Snetor

Empreinte carbone, année 2021

Vos émissions totales

7 678 ktCO₂e

A propos

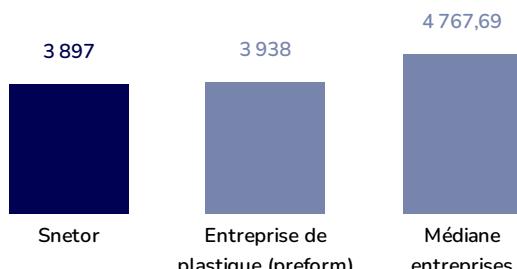
Chiffre d'affaires	1,9 Md €
Employés	381
Tonnes vendues	2,1 million tonnes

Ratios

par M€ de CA	3 897 tCO ₂ e / M€
par employé	20 ktCO ₂ e / employé
par tonne	3,7 tCO ₂ e / tonne
- fin de vie exclue	3 tCO ₂ e / tonne, sans fin de vie

Comparaison avec des pairs

Benchmark d'empreinte carbone (tCO₂e / M€)



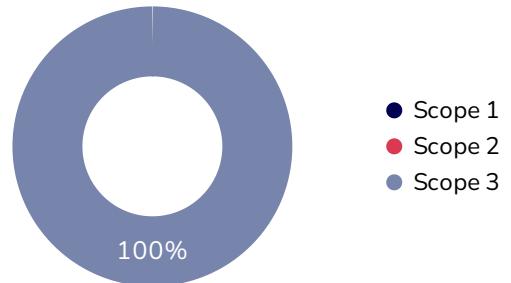
Benchmark d'empreinte carbone (tCO₂e / tonne, sans fin de vie)



Les données ont été calculées à partir de notre base de données interne. Certaines entreprises prises en compte ont calculé leur empreinte carbone avec carbometrix, mais d'autres l'ont publiée sur le site de l'ADEME ou sur CDP : ces dernières entreprises ont pris en compte les trois scopes, mais la méthodologie utilisée pour calculer leurs émissions n'a pas été vérifiée par carbometrix.

Émissions par scope

Scope 1	597 tCO ₂ e	<0,5%
Scope 2	169 tCO ₂ e	<0,5%
Scope 3	7 676 944 tCO ₂ e	100%



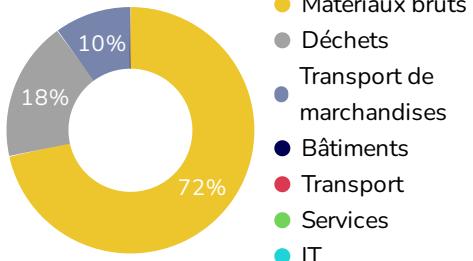
Le scope 1 couvre les émissions directes des bâtiments, véhicules, ... détenus ou contrôlés par l'entreprise.

Le scope 2 couvre les émissions liées à l'achat d'électricité, de vapeur, de chaleur, ou de froid par la société déclarante.

Le scope 3 comprend toutes les autres émissions indirectes qui se produisent dans la chaîne de valeur d'une entreprise, qu'il s'agisse de ses employés ou de ses fournisseurs (émissions en amont) ou de ses clients (émissions en aval).

Émissions par catégorie

 Matériaux bruts	5 497 659 tCO ₂ e	72%
 Déchets	1 410 676 tCO ₂ e	18%
 Transport de marchandises	760 021 tCO ₂ e	10%
 Bâtiments	6 145 tCO ₂ e	<0,5%
 Transport	1 935 tCO ₂ e	<0,5%
 Services	1 136 tCO ₂ e	<0,5%
 IT	137 tCO ₂ e	<0,5%



Détails des émissions

 Matériaux bruts	5 497 659 tCO₂e	72%
Achat de matières premières (back-to-back)	4 007 566	52%
Achat de matières premières (distribution)	1 059 076	14%
Achat de matières premières (autres filiales)	401 017	5%
Emballage des matières premières	30 000	<0,5%
 Déchets	1 410 676 tCO₂e	18%
Fin de vie polyéthylène	588 073	8%
Fin de vie polypropylène	352 301	5%
Fin de vie PET	183 348	2%
Fin de vie PVC	136 654	2%
Fin de vie (autres filiales)	92 990	1%
Fin de vie polystyrène	49 710	1%
Fin de vie des emballages	7 600	<0,5%

	Transport de marchandises	760 021 tCO₂e	10%
	Transport de marchandises (back-to-back)	541 225	7%
	Transport de marchandises (réapprovisionnement)	109 963	1%
	Transport de marchandises (autres filiales)	55 745	1%
	Transport de marchandises (distribution)	53 088	1%
	Bâtiments	6 145 tCO₂e	<0,5%
	Consommation d'énergie des entrepôts	5 687	<0,5%
	Consommation d'énergie des locaux	458	<0,5%
	Transport	1 935 tCO₂e	<0,5%
	Vols en avion	1 293	<0,5%
	Déplacements en voiture	643	<0,5%
	Services	1 136 tCO₂e	<0,5%
	Dépenses en services divers	1 136	<0,5%
	IT	137 tCO₂e	<0,5%
	Services et matériel informatiques	137	<0,5%

Postes significatifs et axes de progrès

Matières premières

L'achat de matières premières représente 72% de vos émissions.

Les émissions des matières premières correspondent aux émissions qui ont lieu lors de la fabrication du plastique. Ici, les trois quarts des émissions proviennent des achats de quatre types de plastiques : le PE, le PP, le PET, et le PVC.

Pour réduire vos émissions dans cette catégorie, le premier levier concerne la zone de fabrication du plastique. En effet, lors de la fabrication du plastique, une partie significative des émissions provient de la phase du vapocraquage, qui est particulièrement énergivore. Or, l'intensité carbone de l'électricité est très variable selon les pays : par exemple, la génération d'un kWh d'électricité en Espagne émet environ trois fois moins de CO₂e qu'en Corée du Sud.

De façon générale, l'électricité européenne est moins carbonée que dans le reste de la planète : par conséquent, la fabrication d'un kg de plastique en Europe émet entre 10 et 25% moins de CO₂e qu'en Asie. Le recours prioritaire à des fournisseurs européens pourrait donc permettre de réduire les émissions.

Le deuxième levier d'action concernerait la prise en compte de plastique recyclé dans les achats, du moins pour les types de plastiques qui s'y prêtent. En effet, la fabrication d'un kg de PET à partir de plastique recyclé émet trois fois moins de CO₂e que celle d'un kg de plastique vierge.

Fin de vie

La fin de vie de vos produits vendus représente 18% de vos émissions.

La fin de vie des produits vendus correspond aux émissions lors de la fin de vie du plastique. On distingue trois scénarios majeurs : l'incinération, la collecte et le stockage en vue du recyclage, et la fin de vie dans la nature.

Du point de vue du carbone, l'incinération est l'option la moins avantageuse : par exemple, on estime qu'un kg de PE émet environ trois kg de CO₂e lors de sa combustion. Elle est néanmoins difficile à éviter pour les plastiques non recyclables, ou ceux difficiles à recycler.

À ce titre, la principale variable à prendre en compte est le taux de recyclage des plastiques vendus – ce qui implique donc une sensibilisation auprès des clients. Le recyclage est en effet intéressant à deux titres :

- il permet en effet d'éviter une incinération,
- il évite également la fabrication de plastique vierge additionnel.

Transport de marchandises

Le transport de marchandises représente 10% de vos émissions.

Lorsque vous avez la main sur le transport de marchandises, vous pouvez réduire vos émissions en choisissant le transporteur le moins émissif, ou bien en ayant recours à des fournisseurs plus près de vos lieux de stockage. Le mode de transport est également déterminant : dans la mesure du possible, il est ainsi préférable d'opter pour le train, qui est 20 fois moins émissif que le camion.

Pour limiter vos émissions sur ce poste, il y aurait donc deux pistes principales : remplacer le mode de transport lorsque les conditions le permettent et tenter d'optimiser au mieux les distances fournisseurs/usines (amont) et usines/clients (aval).

Transport

Cette catégorie est constituée de deux postes d'émissions principaux : les déplacements en voiture, et les voyages en avion.

Les voyages en avion représentent les deux tiers des émissions du transport. Pour réduire ce poste, le levier principal serait simplement de réduire le recours aux voyages en avion, et de n'y recourir que lorsque strictement nécessaire. Pour information, le secteur aérien représente 3% des émissions mondiales : cela semble peu, mais c'est en réalité un chiffre assez significatif, surtout lorsque l'on considère que 80% de la population mondiale n'a jamais pris l'avion.

Le reste des émissions vient essentiellement des véhicules de fonction. Une piste pourrait consister à électrifier la flotte : par exemple, en France, où la génération d'électricité est faible en carbone, les voitures électriques peuvent être un levier très efficace de décarbonation pour les voitures de fonction. Pour parcourir la même distance, une voiture à combustion moyenne génère plus de deux fois plus de carbone qu'une voiture électrique.

Si les voitures de fonction sont utilisées essentiellement pour des déplacements régionaux, les remplacer par des voitures électriques pourrait donc vous aider à réduire votre empreinte carbone.

Résultats conformément au "GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard"

Entreprise Snetor
 Secteur Plastique
 Année 2021
 Siège France

#	Catégories d'émission	tCO2e	%
Total		7 677 710	100%
Scope 1		597	0.0%
1-1	Emissions directes des sources fixes de combustion	215	0.0%
1-2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	349	0.0%
1-3	Emissions directes des procédés	0	0%
1-4	Emissions directes fugitives	33,4	0.0%
1-5	Emissions directes liées à l'agriculture	0	0%
Scope 2		169	0.0%
2-1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité *	169	0.0%
2-2	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0%
Scope 3		7 676 944	100%
3-1	Produits et services achetés	5 504 440	72%
3-2	Biens immobilisés	91,5	0.0%
3-3	Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (hors scope 1 ou 2)	124	0.0%
3-4	Transport de marchandise amont et distribution	109 963	1.4%
3-5	Déchets générés	0	0%
3-6	Déplacements professionnels	1 461	0.0%
3-7	Déplacements domicile travail	130	0.0%
3-8	Actifs en leasing amont	0	0%
	Autres émissions indirectes amont	0	0%
3-9	Transport de marchandise aval et distribution	650 058	8.5%
3-10	Transformation des produits vendus	0	0%
3-11	Utilisation des produits vendus	0	0%
3-12	Fin de vie des produits vendus	1 410 676	18%
3-13	Actifs en leasing aval	0	0%
3-14	Franchises	0	0%
3-15	Investissements	0	0%
	Autres émissions indirectes aval	0	0%

* Les émissions de gaz à effet de serre pour cette catégorie ont été calculées avec la méthode "location-based"

Qu'est-ce que le CO2e (CO2 équivalent) ?

Conformément au consensus scientifique, le protocole de Kyoto a reconnu 7 gaz à effet de serre (GES), qui contribuent au réchauffement climatique. Ce sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (N₂O), les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC), l'hexafluorure de soufre (SF₆) et le trifluorure d'azote (NF₃).

Les gaz à effet de serre agissent comme une couverture isolant la Terre : ils la réchauffent en absorbant l'énergie et en ralentissant la vitesse à laquelle l'énergie s'échappe vers l'espace. L'effet sur le réchauffement planétaire de ces GES dépend de deux paramètres : leur capacité à absorber l'énergie (ou "efficacité radiative"), et leur durée de séjour dans l'atmosphère (ou leur "vie").

Le dioxyde de carbone a été choisi comme gaz de référence car il représente 75% des GES générés par l'activité humaine. Par conséquent, les émissions des autres gaz sont exprimées en équivalent de CO₂ (ou CO₂e), en rapportant leur pouvoir réchauffant à celui du dioxyde de carbone sur une durée de cent ans.

Qu'est-ce que le "GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard"?

Le GHG Protocol établit des standards internationaux pour mesurer et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des opérations des secteurs privé et public, des chaînes de valeur et des mesures d'atténuation.

Préparé avec soin et intention d'impact par carbometrix, une entreprise à mission basée à Paris

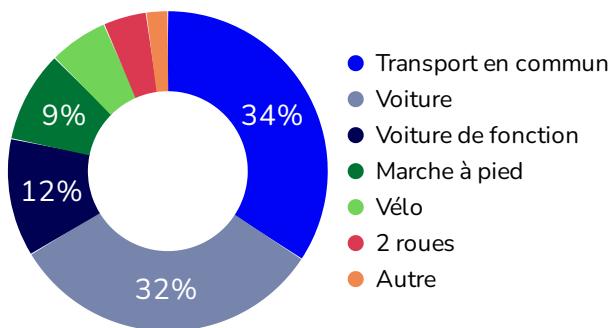


Annexe: Résultats du sondage employés

Employés	Réponses	Taux de réponse
381	186	49%

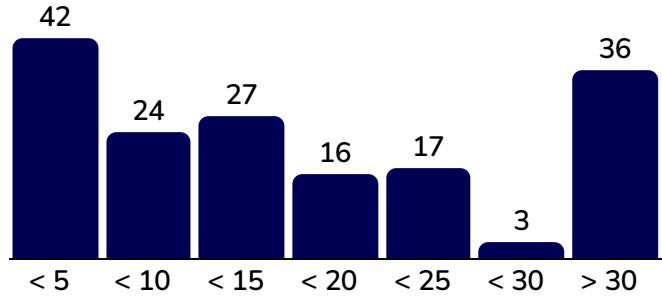
Déplacement domicile-travail

Mode de déplacement domicile-travail



Distribution (km)

Distance moyenne de trajet : 43 km



Bureau et télétravail

Nombre moyen de jours au bureau

3.5 jours / semaine

Avion

Nombre de vols court courrier (< 1000 km)	376
Nombre de vols moyen courrier (1000 - 3500 km)	278
Nombre de vols long courrier (> 3500 km)	262

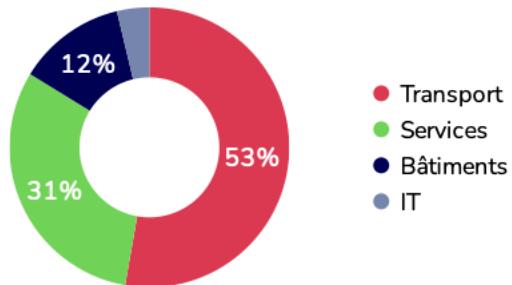
Repas

Proportion de repas végétariens pris le midi

28%

Émissions par catégorie (sans activité achat / vente)

	Transport	1 935 tCO ₂ e	53%
	Services	1 136 tCO ₂ e	31%
	Bâtiments	458 tCO ₂ e	12%
	IT	137 tCO ₂ e	4%



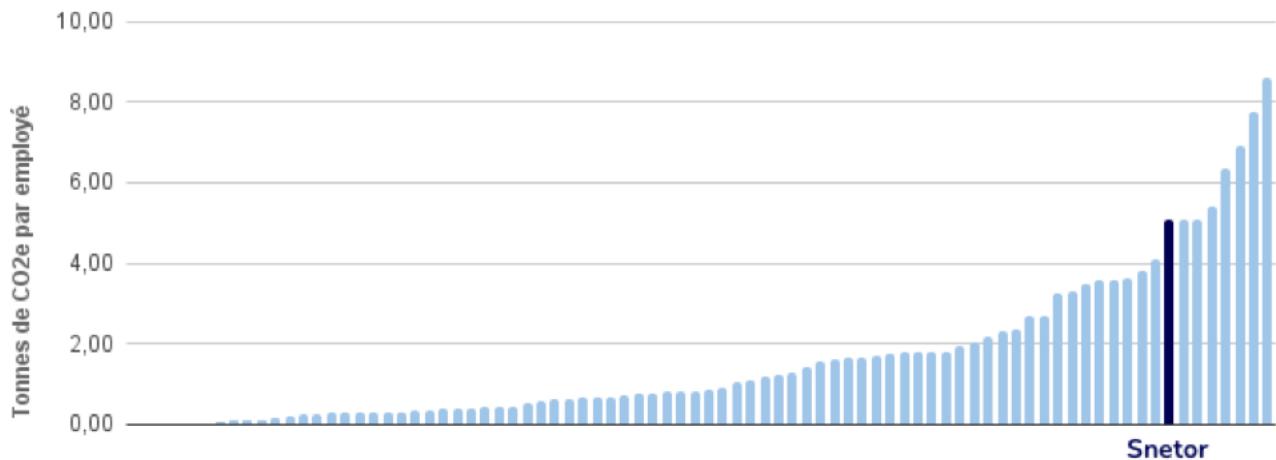
Émissions par employé

Employés 381 par employé 9,6 tCO₂e / employé

Transport

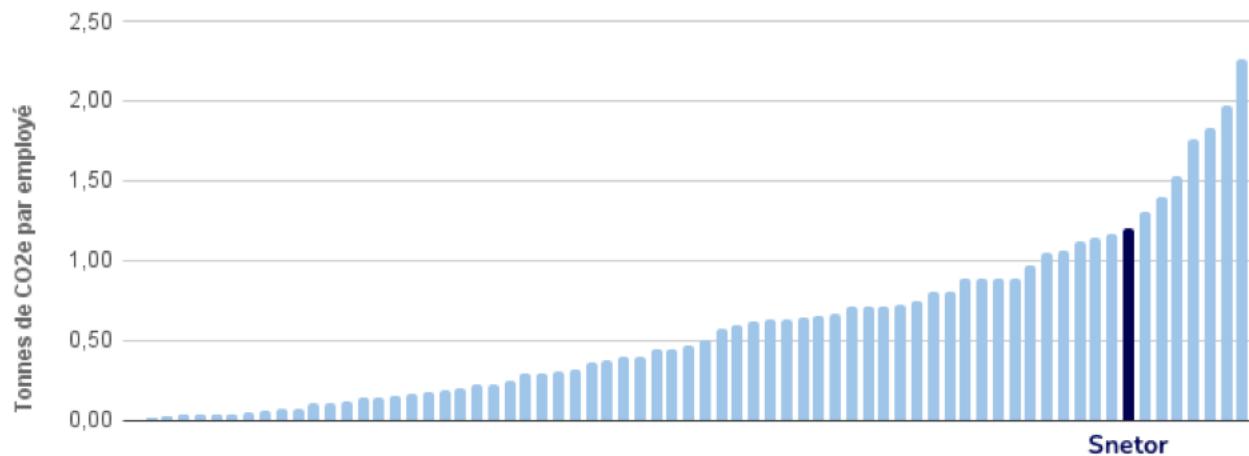
Émissions du transport par employé

Source : base de données carbometrix



 **Bâtiments****Émissions des bureaux par employé**

Source : base de données carbometrix

 **Services****Émissions des services par employé**

Source : base de données carbometrix

